

**“N’attendez pas pour connaître vos droits et vos représentants”**



# **JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ**

**4 avril 2019**  
9<sup>ème</sup> édition

## Contexte et objectifs

En France, le 4 mars 2002, la loi dite « Loi Kouchner » reconnaît deux types de droits à la personne malade : **droits individuels** et **droits collectifs**. Elle traduit l'idée de rendre le patient acteur de sa santé.



**70 % des français disent ne pas connaître leurs droits en matière de santé**

En Europe, la même année, **Active Citizenship Network**, association de citoyens européens, rédige une **Charte européenne des droits des patients**. Elle proclame 14 droits qui visent à garantir « un niveau élevé de protection de la santé humaine ».

**82 % n'ont jamais entendu parler du représentant des usagers**

Pour la 9<sup>ème</sup> année consécutive, France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes (ex-CISS ARA) se mobilise pour **informer et sensibiliser tous les acteurs de la santé** (grand public, professionnels de santé, associations,

etc.) sur les droits des usagers et en particulier sur leurs représentants, le contenu de leurs missions et la façon dont ils peuvent être saisis.

### Droits individuels de l'utilisateur

Secret médical, non-discrimination, choix de la personne de confiance, expression des directives de fin de vie, etc.

### Droits collectifs des usagers

Des bénévoles défendent les droits et les intérêts de tous les usagers de la santé dans les établissements de santé, qu'ils soient privés ou publics, et dans les instances de santé publique, à l'échelon local, départemental, régional et national.

## Date

# 4 avril 2019

Nous proposons aux participants de se mobiliser une journée entre le 1<sup>er</sup> et le 6 avril afin d'apporter une réelle liberté d'organisation. La promotion de l'événement s'appuiera, comme chaque année, sur une date phare pour décliner tous les événements sur toutes les dates proposées.

## Thème

En 2019, nous vous proposons d'aborder le thème de l'accès à l'information numérique en santé. Angle possible : le dossier médical partagé, le DMP.

## Organisation

**Points d'information** : autour des notions clés citées ci-dessus et animés par les bénévoles et les professionnels qui le souhaitent, leur principale mission est de répondre aux questions des visiteurs et du personnel de l'établissement.

**Le +** : placer ce point d'information sur un lieu de passage et, pourquoi pas, le doubler entre 12h et 14h avec un point près du self de l'établissement !

**Conférence** : sur les droits des usagers au sens large, une notion bien précise comme les directives de fin de vie ou une problématique plus spécifique, les possibilités sont vastes et limitées par les seuls organisateurs !

**Le +** : à réaliser en fin de journée pour faciliter la venue du personnel et du grand public !

**En 2018, 211 établissements participants sur toute la région**

**Auvergne-Rhône-Alpes !  
Un record !**

# Journée Européenne de vos Droits en Santé

## 3 clés de succès

Des représentants des usagers et des bénévoles mobilisés pour faire connaître leurs droits aux usagers : **sans représentants des usagers, la journée ne peut être organisée !**

Des **animations riches et variées** dans tous les établissements participants : points d'information mais aussi ateliers, tables rondes, « forum » des associations, conférences et bien d'autres encore !

Des **professionnels de santé impliqués** dans la préparation de la journée et présents sur le point d'information pour s'informer ou pour animer

**France Assos  
Santé ARA  
vous soutient**

France Assos Santé Auvergne-Rhône-Alpes vous accompagne dans l'organisation de cette journée. En 2019, l'union régionale propose à nouveau de vous épauler pour cet événement :

- **Le soutien des chargés de mission au plus près des territoires :**

En 2019, vous pourrez à nouveau compter sur les 4 chargés de missions en plus du pôle régional pour organiser votre événement. Rencontres, soutien, informations... N'hésitez pas à les solliciter ! (coordonnées au verso)

- **Pour tous (sans aucun frais) nous mettons à disposition :**

- ⇒ L'affiche de la journée à télécharger,
- ⇒ La promotion de votre événement,
- ⇒ Un site internet et une newsletter régulière pour rester informé.



# JOURNÉE EUROPÉENNE DE VOS DROITS EN SANTÉ

Auvergne  
Rhône-Alpes

Rejoignez le  
mouvement

**Vous souhaitez organiser la journée dans votre établissement ?  
Prenons contact !**

**Isère, Savoie & Haute-Savoie**

**Lydie Matéo**

[lmateo@france-assos-sante.org](mailto:lmateo@france-assos-sante.org)

06 73 73 66 77

**Auvergne**

**Armelle Kowalczyk-Renier**

[akowalczyk-renier@france-assos-sante.org](mailto:akowalczyk-renier@france-assos-sante.org)

06 71 13 49 32

**Rhône & coordination régionale**

**Magalie Aveline**

[maveline@france-assos-sante.org](mailto:maveline@france-assos-sante.org)

04 78 62 24 53

**Ardèche & Drôme**

**Ahmel Djioui**

[adjoui@france-assos-sante.org](mailto:adjoui@france-assos-sante.org)

06 73 73 64 61

**Ain & Loire**

**Sandra Gomes**

[sgomes@france-assos-sante.org](mailto:sgomes@france-assos-sante.org)

06 73 73 58 23